

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 04 juillet 2025

DÉLIBÉRATION – CA-2025-RESSOURCES HUMAINES-52

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

15 JUL. 2025

15 JUL. 2025

15 JUL. 2025

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC

Direction des Affaires Juridiques et Générales

61, Avenue du Général de Gaulle

94010 CRETEIL Cedex

Tél. : 01.45.17.10.31

APPROUVANT LA PUBLICATION AU FIL DE L'EAU D'UN POSTE PR – SECTION 91 – PROFIL KINÉSITHÉRAPEUTE ACCORDÉ EN RÉVISION DES EFFECTIFS SANTÉ (TRANSFORMATION DE POSTE)

- VU le Code de l'éducation ;
- VU le décret n° 90-50 du 12 janvier 1990 ;
- VU le décret n° 99-855 du 4 octobre 1999 ;
- VU la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver la publication au fil de l'eau d'un poste PR – section 91 – profil kinésithérapeute accordé en révision des effectifs Santé (transformation de poste).

ARTICLE 3 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 04 juillet 2025

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amílcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 04 juillet 2025

Nombre de membres constituant le conseil : 33	DÉCOMPTÉ DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 32	Votants : 30
Quorum : 17	Votes exprimés : 30
Membres présents : 24	Pour : 22
Membres représentés : 6	Contre : 0
Total des membres présents et représentés : 30	Abstentions : 8

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 04 juillet 2025

Révision des effectifs Santé 2025 :

**-Sections de Santé (mono-appartenant) : 1 poste PR repyramidage est
accordé en révision des effectifs Santé en section 91 – profil
kinésithérapeute**

*En réalité, il s'agit d'un accord de transformation d'un poste d'un
poste MCF section 91 – complément de masse salariale versé par la
DGESIP.*

*Le poste étant accordé en révision des effectifs 2025, il est à publier au
fil de l'eau avant le 31 décembre 2025 et susceptible d'être vacant*

Composante	Type demande (création, maintien ou transformation)	N° Siham	N° ministériel	N° Odyssée	Corps	Laboratoire	N° CNU /Discipline	Section CNU	Profil du poste	Vacance du poste	Article de publication	Date d'affectation
SANTE	Transformation	ENS1971M	1971		PR	EPIDERM EA7379	91	Science de la rééducation et la réadaptation	Kinésithérapeute	SV	46-1	01/12/2025 - Fil de l'eau